



Communiqué du SNES-FSU  
**Bercy : violent choc des avoirs !**



Le décret publié ce 22 février par le ministère de l'économie, portant réduction des dépenses publiques de 10 milliards d'euros, démontre une nouvelle fois le mépris de ce gouvernement pour la République sociale et son école.

582 millions d'euros sont retirés à l'école publique dont 382 auraient dû servir à rémunérer des personnels d'enseignement, d'éducation et d'accompagnement des élèves.

Cette saignée confirme une fois de plus le renoncement de ce gouvernement à recruter des personnels en améliorant leurs conditions de travail, de rémunération, d'avancement, pour rendre les professions attractives et garantir la bonne réalisation des missions de service public auprès de tous les élèves.

Elle révèle aussi définitivement l'imposture des annonces « choc des savoirs » de décembre dernier, par lesquelles, le ministre Attal devenu depuis chef de gouvernement, prétendait pouvoir mobiliser de la masse salariale dans un « *schéma d'emploi complémentaire* », au besoin avec la bienveillance de Bercy... Le « choc des savoirs » et ses groupes de niveau, ségrégatif et désormais officiellement sans moyens, doivent être abandonnés.

**Bercy est passé au choc des avoirs.**

Il est probable que ces coupes témoignent aussi de l'échec du Pacte, rejeté par les personnels. Le SNES-FSU continue de réclamer l'abandon du Pacte et son redéploiement vers une revalorisation sans contrepartie.

Par ailleurs, la revalorisation du point d'indice pour tous les fonctionnaires en 2024 est plus que nécessaire.

Le SNES-FSU continue à mobiliser, notamment le 19 mars, afin d'obtenir l'ouverture de négociations pour une revalorisation sans contrepartie, pour un plan pluriannuel de recrutements couplés à des prérecrutements et pour une loi de programmation budgétaire.

Face aux crises sociales et environnementales, l'heure n'est ni à la réduction de la dépense publique ni au renoncement à des ressources légitimes pour l'État et la société. Une autre répartition des richesses est impérative : il faut rétablir les revenus fiscaux abandonnés aux grandes entreprises et aux ultra-riches.

*A Paris, le 22 février 2024*